

Chambre, je proposerai que M. Carroll soit nommé membre du comité des comptes publics à la place de M. Neely.

(La motion est adoptée.)

DEPOT D'UN BILL MODIFIANT LA LOI SUR LA FABRICATION DES ALLUMETTES A PHOSPHORE BLANC.

L'hon. T. W. CROTHERS (ministre du Travail) demande à déposer un projet de loi (bill n° 37) portant modification de la loi sur la fabrication des allumettes à phosphore blanc.

—Monsieur l'Orateur, la loi actuelle interdit la fabrication des allumettes à phosphore blanc à partir du 1er janvier 1915, et la vente ainsi que l'usage de ces allumettes à compter du 1er janvier 1916. Il ne se fabrique plus de ces allumettes depuis le 1er janvier 1915, mais les fabricants n'ont pu se défaire dans le cours de l'année de tout ce qu'ils en avaient dans leurs établissements, et, le 1er janvier de cette année, il en restait encore à plusieurs d'entre eux; or, le fait de chercher à les vendre ou à s'en servir les exposerait à des poursuites. Aux termes du présent projet de loi les fabricants auront six mois de plus pour écouler ce qui leur reste de ces allumettes et les gens pourront s'en servir pendant un an encore à compter du 1er janvier 1916.

L'hon. M. MURPHY: Le ministre a-t-il la preuve qu'il ne se fabrique réellement plus de ces allumettes depuis le 1er janvier 1915?

L'hon. M. CROTHERS: Oui. C'est chose dont je suis sûr.

(La motion est adoptée.)

Le projet de loi est lu pour la 1re fois.

SUITE DE LA DISCUSSION GENERALE DU BUDGET.

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de sir Thomas White, ministre des Finances, l'invitant à se former en comité des voies et moyens.

M. J. A. CURRIE (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, il y a déjà quelque temps que je n'ai pas porté la parole dans cette enceinte, pour des raisons connues de tous, et je suis heureux de pouvoir parler de nouveau, aujourd'hui, à ceux avec lesquels je me suis autrefois mesuré ici-même dans des joutes oratoires, ou que j'ai quelquefois aidés dans la discussion des diverses questions publiques devant le pays.

Je n'ai que des félicitations à adresser à mes collègues dans cette Chambre au sujet

du splendide esprit d'union dont ils ont fait preuve pendant cette grande guerre. Il n'y a aucun doute que la Chambre des communes du Canada a donné à tout l'empire un exemple d'accord politique, car, bien que nous puissions croire qu'il n'y a pas de controverse dans la chambre impériale, tous ceux qui lisent et reçoivent les comptes rendus des débats de cette Chambre, peuvent voir que l'esprit de parti y règne encore. Ici, au contraire, la critique a été assez modérée, et l'opposition a donné au Gouvernement toute son aide sur la grande œuvre à accomplir. Le chef de l'opposition (sir Wilfrid Laurier) a fait preuve d'un grand patriotisme en secondant les désirs du Gouvernement. Je l'en félicite, comme je le félicite aussi d'avoir modéré l'ardeur de ses amis, qui, tout naturellement, je dois le reconnaître, voudraient attaquer le Gouvernement.

La conduite du chef de l'opposition dans les circonstances actuelles lui a donné dans l'histoire politique du Canada un nom qui ne sera jamais oublié. Naturellement il se poursuit et il est nécessaire qu'il en soit ainsi, une petite guerre de tirailleurs dans cette enceinte et dans le pays. Ici même dans cette Chambre cette guerre se fait ouvertement; mais je regrette que dans le pays on la conduise un peu comme on la fait sur le front des armées en Europe, c'est-à-dire, en se portant derrière les lignes et en frappant par derrière quelque pauvre soldat—ici, l'homme politique. Mais les deux côtés de la Chambre se sont unis magnifiquement pour aider à l'adoption des mesures soumises au Parlement dans ces temps difficiles.

Je désire féliciter particulièrement le ministre des Finances (sir Thomas White) de son excellent exposé budgétaire, et de la façon lucide dont il a expliqué la situation financière du pays.

Il mérite d'être complimenté et d'être félicité aussi pour son excellente conduite des finances publiques durant les dix-huit derniers mois. Au moment où la guerre a éclaté, la situation de ce pays était, cela ne fait doute pour personne, excessivement grave. Nous avions entrepris certains ouvrages, des prolongements considérables de chemins de fer, qui venaient d'atteindre le point où leurs obligations allaient naturellement devenir vendables et où ils allaient se trouver placés sur des bases solides. De grandes dépenses avaient eu lieu et les ressources du pays se trouvaient engagées pour longtemps. Dès que la guerre survint, toutes nos industries s'arrêtèrent et tout rouage cessa de fonctionner. Ceux qui se rappellent les